

Assemblée Générale ordinaire de l'APEL Sainte-Trinité

**Lundi 28 septembre 2020 à 19h
dans l'amphithéâtre et en visio**

Nous dresserons un rapide bilan des actions menées et présenterons les projets pour cette année.
Nous procéderons à l'élection des nouveaux membres (ou renouvellement) du CA et du bureau.

Etant donné les consignes sanitaires actuelles,
nous vous proposons 2 moyens pour participer à l'assemblée générale :

- en visioconférence (le vote s'effectuera en ligne) par ce lien :
<https://us02web.zoom.us/j/88327280944?pwd=NnJVVXBCUIMOS1RTZnVKdj1N1BUZz0>
- en présentiel : rdv juste avant 19h dans l'amphithéâtre, masque obligatoire pour tous, (entrée dans l'établissement côté Tassigny).

Cette année encore, nous avons besoin de vous, car l'APEL Sainte Trinité ne pourra fonctionner et perdurer sans votre implication et votre aide, même ponctuelle.

**Vous êtes volontaire, porteur de projets et d'idées, ou prêts à aider,
rejoignez-nous !**

3 options s'offrent à vous :

- * Rejoignez-nous comme membre du conseil d'administration,
Vous pourrez prendre part à l'élaboration de nos projets, de nos manifestations, être force de proposition auprès des chefs d'établissement
- * Devenez membre du bureau de l'association,
- * Devenez « Parent solidaire » pour nous aider ponctuellement lors des manifestations

Pour cela, contactez-nous avant le 25 septembre : apel@sainte-trinite.fr
et venez-vous inscrire lors de l'AG.

**Votre présence témoigne de l'intérêt que vous portez à notre implication
et aux actions auprès des élèves... venez nombreux !**



ORDRE DU JOUR ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE APEL IST (28/09/2020)

En présence de Véronique Fossat-Nicolai, présidente de l'APEL Sainte Trinité, ainsi que de Mme Moreau, M Mery, chefs d'établissement et Sœur Bénédicte-Marie, représentante de la Communauté religieuse.

1. Rapport moral 2019 - 2020
2. Rapport financier 2019 - 2020
3. Vote du quitus
4. Rapport d'orientation 2020 - 2021
5. Election ou renouvellement des membres du conseil d'administration

Si vous ne pouvez être présent merci de découper ce pouvoir et de le confier à une personne adhérente qui votera pour vous, ou de remplir le formulaire de pouvoir en ligne (voir blog).

BULLETIN DE POUVOIR POUR LES VOTES DES ASSEMBLEES GENERALES EXTRAORDINAIRE ET ORDINAIRE DU 28/09/2020s

Si vous êtes membre adhérent (cotisant) de l'APEL et que vous ne pouvez être présent à l'assemblée générale, vous devez donner un pouvoir pour participer aux votes.

ATTENTION, ce pouvoir doit être nominatif, libellé au nom d'un membre adhérent à l'APEL. Il n'y a qu'un seul pouvoir par famille. Aucun membre ne peut être titulaire de plus de deux pouvoirs.

Je soussigné (nom, prénom(s), domicile)

.....,

adhérent de l'association de parents d'élèves de l'enseignement libre (APEL) de l'Institution Sainte Trinité dont le siège est au 55 av Mal de Lattre de Tassigny, 13009 Marseille,

donne, par les présentes, pouvoir à M/Mme....., demeurant

à..... pour me représenter à

l'assemblée générale ordinaire, qui se tiendra à l'Institution Sainte Trinité le 28/09/2020, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour.

En conséquence, prendre part à toutes discussions et délibérations, prendre connaissance de tous documents, émettre tous votes et, généralement, faire le nécessaire.

Fait à....., le.....

(Signature précédée de la mention « Bon pour pouvoir ».)